UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Bureau de la comptabilité des fonds de tiers

NOTE D'HONORAIRE

non soumis aux charges sociales jusqu'à CHF 2'300.-

Bureau de la comptabilité des fonds de tiers
Faubourg de l'Hôpital 106
2000 Neuchâtel

Titre : Liste déroulante

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____

Nationalité : _____

Etat civil : _____

Date de naissance : **(obligatoire)** _____

N° AVS **(obligatoire)** : _____

Nom de la banque : _____

Localité de la banque : _____

N° de compte : _____

IBAN : _____

N° de CCP : _____

Impôt à la source
(Cliquer sur le bouton suivant pour télécharger le formulaire)

Formulaire

Informations importantes

Statut d'indépendant :
Les personnes ayant ce statut doivent émettre une facture accompagnée de l'attestation de leur caisse AVS. *Merci de ne pas utiliser ce formulaire*.

Pour les conférenciers suisses :
Les honoraires versés jusqu'à un montant annuel cumulé de CHF 2'300.- ne sont pas soumis aux charges sociales usuelles et à l'assurance accidents professionnels. Il est impératif que les conférenciers suisses détiennent leur propre couverture accident. Dépassé ce montant, les honoraires deviennent des salaires occasionnels et les charges sociales usuelles ainsi que l'assurance accidents professionnels seront calculées rétroactivement sur l'année en cours.

Pour les conférenciers étrangers :
L'assurance accidents professionnels n'est pas prise en charge par les prestations de l'Université de Neuchâtel. Il est impératif que les conférenciers étrangers détiennent leur propre couverture accident.

Dates	Détails des honoraires	Montant CHF	Autres monnaies Liste déroulante	Nature comptable (facultatif)
MONTANT TOTAL		**0.00**	**0.00**	

TOTAL A PAYER en CHF ou autres monnaies

(A remplir par le FDT) _____

Important :

Formulaire à retourner au "BUREAU DE LA COMPTABILITÉ DES FONDS DE TIERS" dûment signé par le responsable du projet, muni de tous ***les justificatifs originaux*** *permettant la validation du paiement.*

Lieu et date

N° OTP FDT
DESIGN. OTP FDT
VISA RESPONSABLE
VISA FDT
DATE DE RECEPTION

Version du 23.11.2021/lf